

SECTIONS INTERNATIONALES 2026



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Admission en 6^{ème} section internationale
Réseau Nice cœur de ville – Collège Joseph Vernier

Les sections internationales

ARABE



CHINOIS



ITALIEN



PORTUGAIS



RUSSE



Les objectifs des sections internationales

- Faciliter l'accueil et **l'intégration d'élèves étrangers** dans le système scolaire français et leur éventuel retour dans leur système d'origine
- Permettre **aux élèves français de pratiquer une langue étrangère** de manière approfondie
- favoriser **la transmission des patrimoines culturels** des pays concernés avec un enseignement renforcé en langue et littérature, histoire-géographie ou mathématiques

CADRE REGLEMENTAIRE :

Arrêté du 23 janvier 2024 fixant la liste des sections internationales et classes menant baccalauréat français international (BFI) dans les écoles, collèges et lycées.

Les horaires en section internationale

En langue et littérature de section : **4h** de lettres étrangères s'ajoutent aux horaires normaux de langue vivante 1 (LV1)

- En 6^{ème} : Anglais **2h** + LV1 **2h** + Lettres étrangères **4h**
- En 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} : LV1 **3h** + Lettres étrangères **4h**

En Disciplines Non Linguistiques : l'horaire varie selon les disciplines

- Toutes les sections (sauf la section chinoise) : **2h** en histoire-géographie
- Section chinoise : **1h30** en chinois se rajoutent à l'enseignement de mathématiques
- Pour toutes les sections, l'enseignement de la discipline est partagé entre les deux langues, le français et la langue de section.

Les enseignements

Dans les sections internationales, les enseignements sont dispensés conformément aux programmes en vigueur en France dans les classes considérées. Ils comportent toutefois des aménagements au titre des enseignements spécifiques.

- **En langue et littérature** : le programme d'enseignement est fixé pour chaque langue à partir de la classe de sixième.
- **En histoire-géographie** : un programme spécifique pour les sections internationales est fixé à partir de la classe de troisième.
- **En mathématiques** : un complément spécifique au programme de mathématiques est fixé pour les sections chinoises en classe de troisième.

Les modalités d'admission

- Pour tous les élèves, y compris ceux issus de SI 1^{er} degré :

- Sur dossier de candidature

- Sur test écrit et oral en langue de section :

- Le niveau attendu est un **niveau A1**

- Sur test écrit en français et en mathématiques : épreuves supplémentaire uniquement pour les élèves issus de l'enseignement privé hors-contrat ou qui viennent de l'étranger (hors réseau AEFE)

- Le niveau attendu en langue française est un **niveau A2**

Le dossier de candidature

Le dossier de candidature fait l'objet d'une note prise en compte pour l'admission.

Motivation de la famille :

La famille devra expliquer ce qui motive la candidature de son enfant dans la section internationale demandée ainsi que son parcours linguistique (langue pratiquée à la maison, apprentissage de la langue à l'école ou hors de l'école, séjours à l'étranger, etc.), ses projet(s) éventuels(s)...

Avis obligatoire du conseil de cycle :

- Le conseil devra expliquer brièvement son avis sur la candidature de l'élève (maîtrise des apprentissages fondamentaux, capacité et régularité de travail, intérêt et facilité d'apprentissage des langues).
- Le conseil précisera également les aptitudes de l'élève à s'investir dans des activités de groupe et à vivre en collectivité et, pour un élève dont la langue demandée en section internationale est la langue maternelle, le niveau de maîtrise de la langue française.

Les tests en langue de section

La durée du test écrit (1 note) est fixée à 30 minutes

Pour toutes les SI sauf chinoise :

- 30 mn en langue de section

Pour la SI chinoise :

- 30 mn d'exercices de mathématique et d'écriture chinoise

La durée du test oral (1 note) est fixée à 13 minutes

Pour toutes les SI sauf chinoise :

- **13 mn en langue de section** (expression orale en continu + expression orale en interaction) **et en langue française** (motivation)

Pour la SI chinoise :

- **13 mn de diverses questions** ne nécessitant pas obligatoirement la connaissance préalable de la langue chinoise et **un entretien de motivation**

Les tests en français et en mathématiques

Uniquement pour les élèves issus de l'enseignement privé hors-contrat ou qui viennent de l'étranger (hors réseau AEFE)

La durée de chaque test écrit est fixée à 30 minutes

L'inscription effective de l'élève en section internationale sera conditionnée à l'obtention de la moyenne à ces deux épreuves. Toutefois, leurs notes n'entreront pas dans le calcul de la moyenne pour l'admission, contrairement aux épreuves en langue de section et au dossier de candidature.

Les démarches d'inscription

Inscription en ligne

du lundi 1^{er} décembre 2025 (12h) au lundi 26 janvier 2026 (23h)

Adresse : <https://bv.ac-nice.fr/isi2d/famille/>

Bien renseigner l'adresse courriel et conserver les identifiants pour valider l'affectation



Tous les élèves, même ceux issus d'une section internationale en école primaire, doivent s'inscrire en ligne.

La date du test

Arabe, Chinois, Italien, Portugais, Russe

Écrits et oraux : **le mercredi 4 mars 2026 après-midi**
au **Collège International Joseph Vernier**



Les horaires et les convocations seront envoyés par mail uniquement

Résultats et validation de l'affectation

Les résultats d'admission et d'affectation sont transmis aux familles par courriel uniquement
à partir du mercredi 25 mars 2026

Pour accepter (ou refuser) l'affectation au **Collège International Joseph Vernier**
se connecter à l'application ISI2D et valider sa réponse
jusqu'au mardi 31 mars 2026

Le refus de l'affectation vaut renoncement définitif à l'admission en 6^e section internationale
L'absence de réponse dans les délais sera considérée comme un renoncement définitif

Questions des familles

Nous vous remercions de votre attention

